



MUSÉE DE CLUNY le monde médiéval

FRANÇAIS

GLOSSAIRE

Âme : fil de soie de lin ou de coton sur lequel est enroulée une lame de métal afin de former un filé métallique.

Antependium ou devant d'autel : ornement placé verticalement devant la table d'autel.

Armure : mode d'entrecroisement des fils de chaîne et de trame d'un tissu. Les trois armures principales sont la toile (ou taffetas), le sergé et le satin.

Aumônière : bourse portée à la ceinture, fermée par un rabat ou des cordons. De taille et de forme variables, c'est un accessoire du costume féminin et masculin.

Baudruche : fil métallique organique composé d'une membrane animale dorée enroulée autour d'une âme textile.

Bougran : étoffe de fibre végétale servant de doublure.

Broderie : art de décoration des tissus qui consiste à créer sur une étoffe des motifs, à plat ou en relief, à l'aide de fils, fils métalliques et d'autres éléments (perles, pierres précieuses, émaux, etc.)

Broderie à points comptés ou tapisserie à l'aiguille : broderie en petits points droits, obliques ou en croix, qui s'exécute en comptant les fils du support (tissu d'armure toile).

Broderie d'application : technique qui consiste à appliquer sur une étoffe des morceaux de tissu, de cuir, de parchemin..., en les cousant sur le fond.

Broderie de rapport : technique qui consiste à appliquer sur une étoffe des pièces brodées séparément sur un autre tissu de fond.

Broderie en relief : par opposition à la broderie à plat, elle est surélevée par rapport au tissu de fond par rembourrage (gros fils cirés, carton, parchemin...). On distingue la broderie en bas-relief et la broderie emboutie ou en ronde bosse.

Chaîne : ensemble des fils longitudinaux d'un tissu, tendus dans la longueur du métier.

Chape : ample manteau de cérémonie porté par les clercs lors d'offices solennels ; semi-circulaire, la chape est généralement sans manches et ornée au dos d'un chaperon, panneau d'étoffe en forme de tablier, vestige d'un capuchon disparu.

Chasuble : vêtement liturgique de dessus, ouvert sur les côtés, porté par tout clerc qui célèbre la messe. Chasuble, étole et manipule forment généralement un ensemble.

Dalmatique : tunique liturgique à manches courtes ouverte sur les côtés, portée par les diacres lors des messes et cérémonies liturgiques.

Étole : longue bande d'étoffe portée autour du cou par toute la hiérarchie ecclésiastique jusqu'au diacre inclus pour célébrer la messe et administrer les sacrements.

Filé métallique : lame d'argent ou d'argent doré enroulée autour d'une âme textile (soie, lin...).

Filé métallique organique : bande étroite de matière organique (cuir, viscère animale ou baudruche...) dorée ou argentée et enroulée autour d'une âme textile.

Filé riant : filé dont les spires espacées laissent apparaître l'âme.

Frisé or ou frisure : trait d'or mat roulé sur une aiguille pour former un tuyau spiralé.

Lampas : tissu façonné comportant au moins deux chaînes, principale (chaîne pièce) et auxiliaire (chaîne de liage), et une ou plusieurs trames, et dont le décor est constitué par des flottés de trame qui enjambent la chaîne pièce et sont liés au tissu de fond par la chaîne de liage.

Manipule : courte bande d'étoffe portée sur le bras gauche, exclusivement lors des messes, par tous les clercs.

Mitre : coiffe de cérémonie et insigne de dignité portée par les évêques et certains abbés (dits « mitrés »). Elle se compose de deux parties triangulaires (cornes) et présente sur la face postérieure deux bandes de tissu appelées fanons.

Or trait : fil d'or, de section circulaire, étiré à la filière.

Orfroï : galon tissé, parfois brodé, qui orne les pièces du vestiaire liturgique.

Retors : fil formé par un assemblage de deux bouts de filés, par une torsion inverse à celle des filés.

Samit : tissu uni ou façonné comportant deux chaînes (pièce et de liage) et au moins deux trames. Un samit mi-soie comporte une chaîne pièce en lin.

Satin : armure dont la surface, unie et plane, est formée par des flottés de fils de trame qui dissimulent les fils de chaîne.

Sergé : armure caractérisée par des côtes obliques obtenues en déplaçant d'un seul fil tous les points de liage à chaque passage de la trame.

Soie floche : désigne un fil de soie à très faible torsion, généralement utilisé pour la broderie.

Tissu façonné : étoffe décorée de dessins plus ou moins complexes obtenus par les croisements des fils de chaîne et de trame.

Toile ou taffetas: armure dont les fils de chaîne pairs et impairs alternent à chaque coup, au-dessus et au-dessous de la trame. L'endroit et l'envers sont identiques. On parle de toile pour les fibres discontinues (lin, chanvre, laine, coton) et de taffetas pour les fibres continues (soie).

Trame: fils disposés transversalement aux fils de chaîne dans un tissu.

Velours: tissu uni ou façonné constitué d'au moins deux chaînes et d'une trame, dont la surface est recouverte de poils (velours coupé), de boucles (velours frisé) ou d'une combinaison des deux (velours ciselé) sur une armure de fond.

POINTS DE BRODERIE (* points illustrés par un schéma)

Gaufre: léger relief obtenu en disposant sur l'étoffe des cordes ou des ficelles, recouvertes perpendiculairement de filés métalliques maintenus par des points, généralement de soie, qui forment des motifs (chevrons, damiers, bâtons rompus...).

Guipure: technique qui consiste à coucher des filés métalliques sur un rembourrage, fixés de part et d'autre du motif par des petits points, généralement de soie. L'or n'est visible qu'à la surface.

Or nué: technique de broderie particulièrement luxueuse qui consiste à coucher des filés métalliques sur une étoffe de fond, à les maintenir aux deux extrémités par des petits points, puis à les recouvrir par des points de soie colorés avec lequel le brodeur crée le dessin, le modelé, les nuances.

Point avant (ou devant)*: point linéaire. L'aiguille passe alternativement au-dessus et en-dessous de l'étoffe de manière à former des lignes en pointillé.

Point arrière: point linéaire. L'aiguille parcourt une longueur de point en arrière et ressort après être passée sous le tissu pour deux longueurs de point vers l'avant.

Point couché / couchure*: les fils (généralement filés métalliques) sont placés à plat et parallèlement à la surface du tissu, seuls ou groupés par deux ou plus, et maintenus par des points, généralement de soie, dont la disposition peut former des motifs (losanges...).

Point couché rentré (ou couché retiré)*: couchure dont le fil de fixation, en lin, venant du revers, vient régulièrement saisir le filé métallique et en entraîne une boucle au revers. Sur l'avant, on voit les filés métalliques disparaître puis réapparaître.

Point d'arête: point couvrant formé de points lancés qui progressent le long d'une ligne centrale en exécutant alternativement un point à gauche puis un point à droite formant ainsi un angle aigu.

Point d'armes: point proche du point de sable. C'est un point de remplissage formé de deux points arrière courts placés côte à côte et régulièrement alignés en quinconce.

Point de chaînette*: point exécuté en ligne formé d'une chaîne de boucles. Le fil forme une boucle et l'aiguille passe dans cette dernière afin de la fixer en forme sur l'endroit du tissu.

Point de chausson *: point formé de fils obliques espacés et croisés par des fils obliques en sens inverse.

Point de cordonnet: bourrelet exécuté sur un fil de rembourrage posé au point avant, sur lequel vient tourner un fil transversal qui pénètre dans le tissu avant de réapparaître pour se juxtaposer au point précédent.

Point de feston (ou de boutonnière)*: point exécuté en rangées parallèles, formant des U serrés, reliés d'un côté par un fil venant du revers qui boucle autour de l'aiguille.

Point de nœud*: point formé par des nœuds obtenus en enroulant le fil autour de l'aiguille avant de repiquer dans le tissu.

Point de poste: Le point débute par un point arrière qui lorsque l'aiguille ressort vers l'avant prend le fil et l'enroule plusieurs fois autour de son corps. L'aiguille passe alors sur l'envers du tissu en revenant vers l'arrière et en formant une bride.

Point de piqûre: point arrière moins espacé suivant lequel les points successifs se touchent.

Point de reprise sur filet: point avant exécuté sur filet, en comptant le même nombre de mailles, de droite à gauche puis de gauche à droite pour un point, et où l'intervalle entre chaque point est la moitié de l'intervalle du point de surface.

Point de sable: point de remplissage exécuté au point arrière utilisée de manière oblique ou horizontale. Les points peuvent être plus ou moins rapprochés et prendre des directions différentes.

Point de surjet*: point de couture formant des petits points en diagonale exécutés en bordure d'étoffe.

Point de tige*: point légèrement oblique exécuté en ligne, doublant de moitié le point précédent.

Point de toile: technique qui consiste à ajouter avec une aiguille de fil des chaînes et des trames à l'intérieur des mailles d'un filet pour façonner des motifs plus fins et solides.

Point d'Orient*: les fils (de soie, laine ou lin) sont couchés à plat et parallèlement, puis recouverts perpendiculairement, à intervalles réguliers, par des fils eux-mêmes fixés par des petits points disposés en quinconce.

Point fendu* point exécuté en ligne qui consiste à faire un point, puis à repiquer dans le fil de ce point, au milieu, de manière écarter les brins en V.

Point lancé: point plat très court.

Point miniature: tout petit point.

Point passé plat*: point plat effectué en rangées droites ou obliques, dont les fils ne dépassent pas d'une rangée sur l'autre.

Point passé empiétant*: point plat dont les fils s'imbriquent d'un rang sur l'autre. Des points longs et courts se juxtaposent. Les couleurs sont souvent nuées, c'est-à-dire déclinées en plusieurs intensités ou différents tons.

Point droit de tapisserie imbriqué (point de brique)*: technique de tapisserie à l'aiguille dans laquelle les points, verticaux, réguliers, s'imbriquent les uns dans les autres.